

ART.	\$ c.
un immeuble, quand le prix ou la somme est de moins de \$400	10
Si le prix est de \$400 et de moins de \$1000.....	30
S'il est de \$1000 ou plus.....	50
Sur chaque autre titre ou instrument, enregistré, produit ou déposé.....	20
Sur toute recherche, avec ou sans certificat.....	10

